

**DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE D'EYMEUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quinze le **1<sup>er</sup> juin**, le **Conseil Municipal de la Commune d'EYMEUX** (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard SAILLANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présent : **15**

Votant : **15**

Date de la convocation : **26/05/2015**

**Etaient présents** : SAILLANT Bernard, RAYBAUD Brigitte, BRUNEL Louis, CHARRASSON Jeanine, MEUNIER Jacques, VIGNON Joël, DURAND Fadéla, OLLAT Pascal, BOMBART Hélène, FREOUR Patrick, THON Stéphane, BAR Fabrice, HENRY Alexandra, GINOT Lucie, CHABERT Sophie.

Madame Brigitte RAYBAUD est nommée secrétaire de séance.

**Objet : 2015-06-03 PRET DE MATERIEL – FIXATION DES TARIFS**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que suite à la demande de la population de prêt de chaises et de tables, il y a lieu de fixer des tarifs pour le prêt de ce mobilier.

Il propose de fixer le prêt d'une table et 8 chaises à 5 €uros le lot et de demander une caution de 30 €uros par lot.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**,

**- FIXE** un tarif pour le prêt de chaises et de tables à compter du 1<sup>er</sup> juillet tel que présenté ci-dessous :

\* Pour les associations communales et intercommunales : Gratuit

\* Pour les habitants de la commune et propriétaires de résidences secondaires :

- 1 table + 8 chaises : 5 €uros le lot

**-FIXE** le montant de la caution à 30 €uros par lot.

**-DIT** que la régie de recette « Locations Salle des fêtes » sera modifiée afin d'encaisser ce nouveau produit.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication le 5 juin 2015.

Le Maire,  
B. SAILLANT